



# Résidence COURMONT

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Pierre-Bénite

La résidence propose 182 appartements meublés, du studio de 18 m<sup>2</sup> au T1 bis d'environ 29 m<sup>2</sup> (possibilité de colocation).

[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)

Image not found or type unknown

## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant** : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

108 rue Voltaire  
69310 Pierre-Bénite

Contact de la résidence  
**04 72 67 19 06**

Contact national  
**01 88 33 81 22**

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

182 appartements meublés,  
du studio de 18 m<sup>2</sup> au T1 bis  
d'environ 29 m<sup>2</sup> (possibilité  
de colocation).

Loyer/mois à partir de

**467,00 €**

Loyer TTC pour le logement 51 (hors TOEM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C  
Gaz à effet de serre : catégorie C

Frais de dossier à partir de 280 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



**Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

### Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier.

### Choisissez votre date de début de location

### Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.  
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

## Nos services disponibles



Wifi \*\*



Laverie \*\*



Badge Vigik



Emplacement à vélos



Intendant



Coworking



Meublé



Ménage \*\*



Micro-ondes



Aspirateur

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : douche, lavabo avec meuble, WC, sèche serviette électrique.
- La pièce principale meublée : bureau avec commode 3 tiroirs, ensemble lit avec panneau ou tête de lit (1 ou 2 places en fonction de la taille de l'appartement), chevet, table repas (en fonction de l'agencement de l'appartement), fauteuil de bureau, 2 ou 3 tabourets hauts ou 2 chaises (en fonction de la taille de l'appartement), écran TV mural et orientable.
- Le coin cuisine équipé : réfrigérateur, micro-ondes, de plaques vitrocéramiques, d'un kit vaisselle.

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** assure une permanence pour toutes les questions administratives et techniques aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

**Des agents de permanence** assurent une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end end (hors vacances scolaires d'été).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : badge d'entrée, salle de travail, laverie\*\*, aspirateur libre service, internet, espace de stationnement pour les 2 roues, accès personne à mobilité réduite, wifi compris dans le loyer.

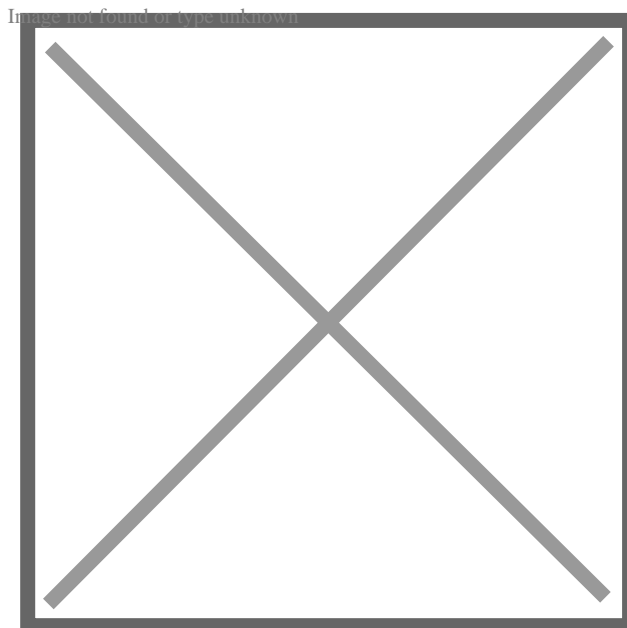


Photo de l'intérieur des logements

### Le loyer inclut :

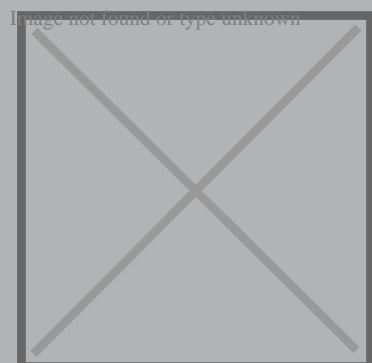
- Le ménage du logement environ 1 fois toutes les six semaines.
- L'entretien des parties communes.
- La consommation d'eau du logement.
- L'eau chaude sanitaire.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Les frais liés à l'usage d'Internet.
- La mise à disposition du mobilier.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'abonnement et les consommations de chauffage et eau chaude.

### Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- Les options\*\* : ménage supplémentaire, linge de maison (draps).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



**Cette résidence a été pensée et réalisée pour les étudiants.**

Elle est totalement sécurisée et dans un cadre propice aux études. Cette résidence se situe au cœur du [campus Lyon Sud](#), à proximité immédiate de la faculté de Médecine. L'accès à la résidence se fait par l'intérieur du CHU. La résidence est desservie par les TCL.

